



FLASH INFO CORONA 7-3

Zellik, le 7/3/2022 - 9.00

Cher membre FBT,

Le soleil, les jonquilles, le baromètre Corona ... Tout est JAUNE en ce premier lundi de mars. La couleur de la victoire. La victoire sur un vilain virus, qui pendant deux ans nous a tenus en otage. Nous osons espérer que le présent Flash info sera le dernier d'une longue série. Vous y trouverez une explication sur ce que le code jaune signifie exactement pour vous, outre la suppression du Covid Safe Ticket.

Masque buccal

Dans votre magasin, dans l'atelier ou la blanchisserie et au bureau : l'obligation du masque buccal disparaît partout, même pour les visiteurs.

Capacité

Les clients **ne sont plus tenus de respecter une distance de 1,5 mètre** dans votre établissement.

Télétravail

Même si le télétravail n'est plus obligatoire, le Comité de concertation invite les entreprises à instaurer un régime structurel pour le télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux.

Quelles règles seront maintenues ?

Le Guide Générique restera d'application sous sa forme adaptée jusqu'au 7 mai. Cela signifie que d'ici là, en tant qu'employeur, vous devez continuer à **encourager** vos collaborateurs à garder leurs distances, à se laver les mains régulièrement et à porter un masque buccal s'ils ne peuvent pas respecter une distance de 1,5 mètre ou s'ils se déplacent. L'objectif reste d'organiser l'espace de travail de manière à leur permettre de garder la distance nécessaire. Il s'agit toutefois d'une **recommandation et non d'une obligation**.

La suppression des mesures est ressentie comme une bouffée d'air frais, au sens propre comme au figuré. Espérons que ce sera le début du retour de l'activité économique de la période pré-Covid et que nous pourrons à nouveau profiter du repos mérité après une semaine de travail chargée, et vivre au lieu de survivre.